

**Manuscrit 35 (K31)**  
**Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce**  
**7 août 1825**

Au Gras, le 7 Août, 1825<sup>1</sup>

Bravo, Mon cher ami, Bravo ! Bravissimo ! A toi le Coq !/  
Il est donc hors de doute, d'après ta chère et excellente missive du 28/  
juillet<sup>2</sup>, que tu es enfin parvenu à la solution du fameux problème<sup>3</sup>. Dieu soit/  
loué ! Il était bien tems qu'une aussi glorieuse réussite et la belle perspective qu'elle/  
présente maintenant à découvert, vinsent te dédommager de tant de zèle, de tant/  
courage (sic) et de persévérance, au milieu de toutes les peines, de toutes les inquiétudes/  
et les privations qui t'étaient réservées comme une rude épreuve, et que nous avons/  
partagées de notre côté bien sincèrement, bien vivement, je te l'assure<sup>4</sup> ; mais/  
après un pareil triomphe tu les auras bientôt oubliées, mon cher ami ; car/  
l'extrême satisfaction, la joie indicible que tu as dû en ressentir ne peuvent être/  
comparées qu'à ce que nous avons éprouvé personnellement, en lisant les détails/  
que tu as bien voulu nous confier sur l'heureuse application de ta savante et/  
admirable théorie. Je crois voir dans la combinaison des deux principes qui mettent/  
en jeu ta Machine de rotation<sup>5</sup> le mouvement des corps célestes parcourant une/  
ligne diagonale à l'aide de deux forces qui agissent angulairement. Cette sorte/  
de similitude rend ta découverte vraiment sublime ; c'était là le mot de l'énigme ;/  
mais il n'appartenait qu'à toi, mon cher ami, de le deviner. Après un résultat/  
de cette importance il ne te reste plus, comme tu le dis fort bien, que d'en tirer/  
parti de suite, afin de mettre promptement un terme à une absence, à des/  
sacrifices qui aggravent de plus en plus notre position. Je suis parfaitement/  
de ton avis, et sous ce rapport je n'ai rien négligé, mon cher ami, pour//

répondre à ton juste empressement, car il doit aussi te tarder beaucoup de voir/  
ton appareil fonctionner de lui-même, quoique tu ne te sois servi de la main que/  
pour accompagner le mouvement<sup>6</sup> ; ce qui, dans le cas contraire, aurait pu t'induire en/  
erreur ; mais dans une circonstance aussi délicate, aussi décisive, je suis bien persuadé,  
mon cher ami, que tu n'auras rien négligé pour te garantir de toute illusion. J'ai/  
vu hier M.M. Coste<sup>7</sup> que j'avais prévenu d'avance en leur annonçant la grande/

<sup>1</sup> Plus de six mois séparent cette lettre de la précédente conservée entre les deux frères (cf. Lettre du 24 janvier 1825, MNN). On sait néanmoins que Claude écrivit à Nicéphore le 26 mai 1825 en réponse à une lettre du 24 février (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 5 juin 1825, BNF). Durant trois mois, Nicéphore était donc resté sans nouvelles de son aîné.

<sup>2</sup> Document inconnu.

<sup>3</sup> Le mouvement perpétuel (cf. Lettre du 23 novembre 1819, MNN). Une fois de plus, la réussite annoncée par Claude était bien sûr imaginaire.

<sup>4</sup> Deux mois plus tôt, l'achèvement des travaux de Claude semblait loin d'être acquis : « j'avais différé jusqu'ici de te répondre, mon cher ami, dans l'espoir de te donner quelque nouvelle plus satisfaisante sur mes travaux ; mais la lenteur inconcevable de mon ouvrier, me prive encore de ce plaisir, parceque l'appareil que j'ai fait constr[uire] [page déchirée] nouveau point d'appui, n'est pas terminé ni au point où j'espère l'amener. je [regrette] beaucoup d'avoir tant [tardé] retardé ma réponse à ta lettre du 24 février, qui [renfermait de] trop vraies, et de bien tristes réflexions. Je me hâtais de faire une expérience qui aura sûrement un succès définitif, pour tâcher de dissiper tes inquiétudes : et ce qui me fâche c'est de t'écrire sans pouvoir t'en transmettre le résultat. D'un autre côté, je crains qu'un plus long silence de ma part, ne prolonge vos inquiétudes : je me décide donc à profiter du peu d'instans que me laisse le départ trop précipité du courrier, pour vous donner de mes nouvelles ; espérant m'en dédommager dès que j'aurai fait mon expérience. Ayez seulement en attendant, bon espoir que ce qui est différé ne sera pas perdu » (cf. Lettre de Claude à Nicéphore du 26 mai 1825 citée par ce dernier dans une lettre à Alexandre du Bard de Curley le 5 juin 1825, BNF).

<sup>5</sup> Machine pour l'obtention d'un mouvement perpétuel de rotation circulaire.

<sup>6</sup> « Lors de sa dernière expérience, toutes les pièces de mécanisme n'étant point confectionnées, il lui avait fallu suivre de la main le mouvement de la machine ; mais aujourd'hui, il n'y a plus de doute ni d'incertitude : le succès est assuré, et mon frère nous mande que la production d'un pareil effet est un phénomène qui l'a lui-même singulièrement étonné ; que sa théorie repose sur une idée qui lui semble comme à moi, descendue du ciel, et qui sera jugée telle par tous ceux qui en verront les merveilleux résultats » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 25 octobre 1825, BNF).

<sup>7</sup> Les Coste (« père et fils » puis « frères ») faisaient partie des principaux créanciers des Niépce. Leur nom apparaît pour la première fois en 1819 (cf. Lettre de Claude à Nicéphore du 10 septembre 1819, MNN) et pour la dernière fois fin 1829 (cf. note manuscrite de Nicéphore datée du 21 décembre 1829 sur une lettre de Daguerre du 9 de ce même mois, ASR). Antoine Coste, maire de Chalon-sur-Saône de 1819 à 1821, avait quatre fils : Ferdinand, Théodore (banquier à Chalon), Jules et Pierre-Léon. Voir à ce sujet : PJ p.311.

nouvelle sous le secrèt et pour cause. Ils en ont paru très satisfaits, quoique ce soit/ la partie des espèces sonnantes qui les intéresse le plus. La lettre de crédit de 6000f./ a dû partir par le courrier d'hier, ainsi qu'ils me l'ont promis ; et tu pourras, d'après/ cequ'ils m'ont dit, te présenter chez tes Banquiers, au reçu de ma réponse qui, partant/ mardi prochain, te parviendra le 14 ou le 15 du courant. Aussitôt que tu auras touché/ les fonds, tu voudras bien m'en donner avis, mon cher ami, pour que je puisse (sic) régler/ pour cet objet avec M.M. Coste. J'ai renouvelé hier nos effets pour 5 mois, à/ dater du 1<sup>er</sup> juillet passé : ils s'élèvent actuellement à la somme de Quarante quatre-/ mille-huit-cent-vingt huit francs, à laquelle il faudra joindre les 6000 f. montant/ de la lettre de crédit avec les intérêts et les frais de négociation. Combien ne devons-/ nous pas nous féliciter d'être bientôt à même de réparer cette brèche et celles qui l'ont/ précédé ! Sans cela, comme tu l' observes fort judicieusement, mon cher ami, nous/ n'aurions jamais pu en venir à bout./ Je ne mérite guère ce que tu veux bien me/ dire de trop obligeant à l'égard de mes recherches<sup>8</sup> ; mais je fais tous mes efforts pour/ m'en rendre digne. La préférence marquée que tu parais donner à l'application/ sur cuivre de mon procédé, m'a déterminé à m'en occuper exclusivement pendant/ les 3 mois qui me restent encore pour prendre des points de vue<sup>9</sup> ; et dans le fait, //

je vois que je n'ai pas de tems à perdre. Je grave sur cuivre dans ce moment un/ cheval avec son conducteur<sup>10</sup>, et un point de vue pris de la chambre où je te travaille. Il/ m'a fallu m'y prendre différemment pour l'emploi de l'eau forte<sup>11</sup> à laquelle j'ajoute une/ quantité d'eau telle que le métal se trouve oxidé sans être dissout. Il est faiblement/ attaqué ; mais le vernis est bien ménagé, ce qui est une chose très-essentielle<sup>12</sup>. Je puis de cette/ manière répéter l'opération, c'est à dire, peindre et graver tour à tour, jusqu'à ceque j'aie/ obtenu le creux suffisant pour l'encre d'impression<sup>13</sup>. Tu juges par là, mon cher ami,/ que mon procédé à sous ce rapport un avantage que n'offre pas la gravure ordinaire./ Il faut plus de tems il est vrai ; mais j'espère en être bien dédommagé d'un autre/ côté. Pour le cheval de même que pour le point de vue, tout jusqu'ici s'opère comme/ je l'imaginai. L'action de l'acide suit la dégradation des teintes, et le métal est attaqué/ peu à peu, sans que le champ de l'image se trouve endommagé ainsi que ça m'arrivait/ lorsque je me servais d'un acide plus concentré. Une chose à remarquer, quant aux/ points de vue, c'est que le premier résultat ne présente que l'ensemble des objets ; et que/ les détails les plus délicats se peignent ensuite<sup>14</sup>, et se gravent successivement. C'est ce que/ je suis à portée d'observer quoique je ne sois encore qu'à la seconde opération. S'il ne/ survient pas de difficulté imprévue, j'ai grâce à Dieu, le plus grand espoir d'atteindre/ entièrement le but pour la gravure sur cuivre des points de vue ; application l[à plus]/ importante, sans contredit, de la découverte qui m'occupe<sup>15</sup>. J'aurai, mon cher ami, [dans]/

<sup>8</sup> Jusqu'à récemment, on possédait peu de détails sur les expériences effectuées par Nicéphore au cours de l'année 1825. Mais une lettre inédite envoyée à son cousin de Curley en juin 1825 a livré de nombreuses informations sur les essais réalisés par l'inventeur cette année-là (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 5 juin 1825, BNF).

<sup>9</sup> Sur les conseils de son aîné, Nicéphore se consacre donc pleinement à la gravure sur cuivre de ses images et abandonne définitivement la pierre calcaire. Ce n'est pas la première fois qu'il réalise des essais sur ce support (cf. Lettre du 13 juin 1824, ASR).

<sup>10</sup> Cet essai réussira pleinement puisque quelques mois plus tard Nicéphore offrira à son cousin de Curley une impression sur papier de ce sujet obtenue d'après la plaque de cuivre évoquée ici (la plaque reste inconnue à ce jour ; l'épreuve, quant à elle, est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France). Il est fort probable que cette plaque ait fait partie de celles que Nicéphore fera tirer par un imprimeur dijonnais à l'automne 1825 (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 14 janvier 1826, BNF).

<sup>11</sup> Acide nitrique.

<sup>12</sup> Le principal écueil auquel se heurte toujours Nicéphore est celui de la gravure à l'acide de ses essais que ceux-ci soient sur cuivre, sur pierre ou sur verre. Le 5 juin, il avait ainsi écrit à son cousin de Curley : *Un essai de ce genre que je viens de faire [essai en chambre noire au bitume de Judée sur pierre lithographique], me démontre que l'acide agit suivant la dégradation des teintes ; de sorte qu'il est possible d'obtenir, c'est-à-dire, de rendre sensible par ce procédé, les nuances les plus délicates ; ce qui serait le lavis dans toute sa perfection ; mais pour y arriver, je ne me dissimule point les difficultés que j'aurai à surmonter quant aux opérations manuelles qui exigent nécessairement une grande pratique. Je m'occuperai en même tems des points de vue sur verre [essais en chambre noire au bitume de Judée sur verre] ; genre de gravure ou de peinture que la transparence de l'image rend plus susceptible de se prêter aux illusions du clair-obscur et de la perspective aérienne* » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 5 juin 1825, BNF).

<sup>13</sup> Le principal objectif de Nicéphore est alors de réussir à graver les demi-teintes de ses points de vue. Pour obtenir un tel résultat, il semblerait qu'il ait alterné dépouillement et gravure. Le terme « peindre » serait alors à comprendre comme « faire apparaître l'image ». Ainsi, Nicéphore effectuait un dépouillement par paliers et autant de gravures. Les zones les plus sombres de l'image (dépouillées en premier) étaient ainsi celles qui étaient gravées le plus profondément (cf. JLM p.186).

<sup>14</sup> Comprendre : « apparaissent ensuite ».

<sup>15</sup> Cette dernière phrase témoigne bien du statut qu'occupe la gravure dans l'esprit de Niépce : il s'agit d'une application de son procédé (la photogravure) et non du procédé lui-même (la photographie).

ma prochaine lettre, le plaisir de te faire part du résultat que j'aurai obtenu./  
Ma femme veut que je lui laisse ici un peu d'espace pour t'adresser elle même ses/  
félicitations empressées, et t'exprimer tous ses sentiments. Reçois, mon cher ami./  
l'assurance de ceux que je t'ai voué pour la vie, et mes embrassements les plus affectueux./  
Ma femme t'avait préparé son petit compliment, et il n'y avait plus qu'à/  
le transcrire lorsque nous avons eu la visite de la famille Frachon. Mais ce qui est//

différé ne sera pas perdu et elle aura le plaisir de se dédommager de cette privation/  
dans ma prochaine réponse. Tu sais d'ailleurs, mon cher ami, qu'elle et moi nous ne/  
faisons qu'un ; ainsi tu dois pressentir tout ce que l'heureuse circonstance qui se présente/  
pouvait ajouter d'agréable et de flatteur pour toi à l'expression de son tendre attachement./  
Elle me prie donc d'en être ici l'interprète, et de te témoigner en même temps tous ses/  
regrets. Tes chers neveu et nièce<sup>16</sup> ont voulu aussi te payer le tribut de leur admiration./  
en ajoutant une demi-feuille à ma lettre<sup>17</sup>. Je ne finirais plus si je te faisais part/  
nominativement de tous les compliments et félicitations qui te sont adressés. Reçois les/  
respects et les civilités accoutumés, et mille tendres caresses des fidèles gardiens. Adieu !/

*<En marge gauche de la première page, verticalement>*

P.S. Nous avons éprouvé ici des chaleurs insupportables, accompagnées d'une sécheresse très  
préjudiciable aux biens de la terre./

La campagne est grillée, la Saône plus basse qu'on ne l'avait vue depuis longtemps, et beaucoup de  
sources sont déjà+//

*<En marge gauche de la deuxième page, verticalement>*

+taries. Nous attendons de la pluie à tout moment, mais le ciel finit toujours par se découvrir, et il ne  
pleut pas. . .Que pense-//

tu, mon cher Ami, de ces nouveaux canons à vapeur, inventés par M. Perkins, et dont on a fait tout  
récemment l'essai en+//

*<En marge gauche de la troisième page, verticalement>*

++Angleterre ? Tu ne peux manquer d'en avoir entendu parler et d'en être beaucoup mieux informé  
que nous. Il paraît que ce//

sera une arme terrible, et qu'un de ces canons fera plus de ravage que dix pièces d'artillerie. Quant à  
moi, je me repentirais//

bien plus que je ne me féliciterais d'une pareille découverte./.

[Angleterre/](#)

[://: Monsieur,/](#)

[Monsieur Niépce aîné,/](#)

[chez Monsieur-Piper-Barges-Builder/](#)

[à Hammersmith ;/](#)

[Hammersmith/](#)

[Middlesex/](#)

[Angleterre/](#)

*<Cachets postaux>*

[P. 70 P. – CHÂLONS-SUR-SAÔNE](#)

[F.P.O – AU 15 – 1825](#)

[12 NOON 12 – AU 15 – 1825](#)

[4 EVEN 4 – 15 AU – 1825](#)

*<De la main de Claude Niépce>*

[Repondu le 18 aout 1825<sup>18</sup>](#)

---

<sup>16</sup> Isidore et son épouse Eugénie Gaucher de Champmartin.

<sup>17</sup> Document inconnu.

<sup>18</sup> Document inconnu. Après cette réponse, Claude laissera son frère sans nouvelles durant deux mois (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 25 octobre 1825, BNF).

